ment local; c'est-à-dire, en supposant que le Haut-Canada contribue pour les deux tiers au revenu des provinces unies. Cela a été admis par l'un de ceux qui occupent aujourd'hui une position élevée dans le gouverne-C'est là le magnifique projet que mon hon. ami de Saugeen loue et approuve! Vous payez d'après votre richesse, et la différence contre le Haut-Canada est de \$420,000; ou en d'autres termes, le Haut-Canada paie d'une main \$1,540,000, et recoit de l'autre \$1,120,000. C'est là le fonctionnement du système qui a été adopté contre les intérêts non seulement du Haut-Canada mais de tout le Canada. La troisième concession est la somme qui doit être payée à Terreneuve, comme compensation du fait que cette province n'est pas endettée. Il peut y avoir, je l'admets, un semblant de justice en cela, mais la somme qui lui est accordée est beaucoup trop forte. Le Canada continuera à augmenter, tandis que nous ne pouvons pas attendre grand'chose de Terreneuve. La quatrième concession sont les 80 cts. par tête dont je viens de parler, et j'en ai fait voir l'opération, qui nous est decidément contraire. Viennent ensuite les \$63,000 par année au Nouveau-Brunswick pendant dix ans. J'ai été bien content d'entendre mon hon. ami le membre de Saugeen (M. MAO-PHERSON) désapprouver cela. Je suis heureux de le voir, lui qui est un si fort partisan du projet, admettre que cela est mal. J'ai fait mes calculs au point de vue haut-canadien; mais tant que l'union a été maintenue, je n'ai jamais élevé la voix pour faire de comparaison. Je désire conserver cette union. (Ecouter!) Mais aujourd'hui nous sommes forcés d'accepter ce projet tel qu'il est, sans amendement sous aucun rapport ; je ne veux qu'indiquer que sur le principal que représente cette somme de \$63,000, et que mon hon. ami ne peut approuver, le Haut-Canada paiera \$367,000. Ensuite l'on donne \$150,000 par année à Terreneuve,—ce qui est une sixième concession faite pour des terres sans valeur. Cette somme représente un capital de trois millions. Les terres des autres provinces sont bien solgnées, mais que valent celles de Terreneuve? Elles n'ont aucune valeur quelconque. Lorsque mon hon, ami le commissaire des terres de la couronne aura le contrôle de toutes ces terres, je suis sûr qu'il aura les mains pleines. Les terres des autres provinces Valent la peine d'être gardées, et on leur en !

a laissé l'administration; mais comme ces terres se trouvent n'être bonnes à rien, on les abandonne au gouvernement général. Si elles eussent eu la moindre valeur, on les aurait aussi gardées. Mais il y a encore une autre question. L'on propose de prendre les chemins de fer du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et d'en faire des travaux publics. Je suppose que l'on me dira que les canaux du Canada sont aussi pris comme travaux publics de la confédération; mais il existe uno très grande différence entr'eux. Les chemins de fer n'existent que depuis quelques années; ils seront bientôt usés, et devront être entretenus aux frais du gouvernement? N'avons-nous pas vu abolir les péages sur nos canaux, et le gouvernement confédéré ne croira-t-il pas nécessaire d'abolir les prix payés sur ces chemins de fer, et alors ne seront-ils pas entretenus comme le sont tous les travaux publics, au moyen d'une énorme perte pour le gouvernement. (Ecoutes!) Mon hon, ami le représentant de Niagara (M. CURRIE) n'était pas tout à fait exact, l'autre jour, je crois, dans ce qu'il a dit sur le Haut-Canada. (Rires et écoutez!) D'après le recensement de 1861, la valeur des terres en culture dans le Haut-Canada était de \$295,162,815, et dans le Bas-Canada \$168,482,546, formant un total de \$468,594,-861. Dans le Haut-Canada, le bétail était évalué à \$53,227,516; dans le Bas-Canada, \$24,572,124. Blé, Haut-Canada, \$24,640,-425; Bas-Canada, \$2,563,114. Autres espèces de grains, Haut-Canada, \$38,123,340; Bas-Canada, \$23,534,703. Pour ce qui est du bois, de la richesse minérale, des manufactures et des pêcheries, le Haut-Canada est parfaitement égal au Bas-Canada et aux provinces maritimes. Je crois que si le Haut-Canada était laissé à lui-même et s'il n'était pas écrasé, réduit à l'impuissance par ces nouvelles concessions, le Canada tout entier deviendrait plus prospère, pourvu que nous évitions à l'avenir toute dépense extravagante et inutile. Comparez ces ressources à celles des provinces maritimes! L'hon, premier ministre a parlé de la richesse de ces provinces en bois et en minéraux. Mais le bois s'épuisera et ces provinces ne croftront plus en richesse, tandis qu'au Canada, avec un sol productif et une population active, notre prospérité doit nécessairement s'accroître. Quelle est la valeur de ces mines dont on nous parle? A la Nouvelle-Ecosse, le droit régalien sur le charbon ne produit que \$28,-000, et sur les mins d'or, seulement \$20,000